

FICHE TARIFAIRE 2023/2024

ACCUEILS DU MATIN ET DU SOIR - CENTRE DE LOISIRS du mercredi CANTINE

Tarifs des accueils du matin et / ou du soir

Quotient familial de la CAF	Tarif par prestation et par jour accueil du matin ou du soir
Q.F. \leq 450	0,20 €
450 < Q.F. \leq 600	0,53 €
600 < Q.F. \leq 750	0,75 €
750 < Q.F. \leq 1000	0,97 €
1000 < Q.F. \leq 1500	1,08 €
1500 < Q.F. \leq 2000	1,74 €
Q.F. > 2000	2,18 €
Enfants confiés à des organismes de tutelle ou dans des familles d'accueil agréées par l'Aide Sociale à l'Enfance ou suite à un jugement aux fins d'assistance éducative	0,53 €

Tarifs pour les centres de loisirs du mercredi AVEC et SANS restauration

Quotient familial de la CAF	Centre de loisirs avec restauration Tarif de la journée de 9 H 30 *	Centre de loisirs SANS restauration	
		Tarif de la ½ journée de 3H30 (Matin)	Tarif de la ½ journée de 4H30 (Après-midi)
Q.F. \leq 450	3,37 €	0,48 €	0,61 €
450 < Q.F. \leq 600	6,38 €	1,24 €	1,60 €
600 < Q.F. \leq 750	8,56 €	1,78 €	2,29 €
750 < Q.F. \leq 1000	10,36 €	2,28 €	2,94 €
1000 < Q.F. \leq 1500	11,07 €	2,54 €	3,28 €
1500 < Q.F. \leq 2000	14,95 €	4,07 €	5,24 €
Q.F. > 2000	17,47 €	5,06 €	6,53 €
Enfants confiés à des organismes de tutelle ou à des familles d'accueil agréées par l'Aide Sociale à l'Enfance ou suite à un jugement aux fins d'assistance éducative	6,38 €	1,24 €	1,60 €

*Repas inclus



Tarifs pour la cantine

Quotient familial de la CAF	Tarif
Q.F. \leq 250	Gratuité
$250 < \text{Q.F.} \leq 350$	1,30 €
$350 < \text{Q.F.} \leq 450$	2,10 €
$450 < \text{Q.F.} \leq 600$	3,35 €
$600 < \text{Q.F.} \leq 750$	4,35 €
$750 < \text{Q.F.} \leq 1000$	5,00 €
$1000 < \text{Q.F.} \leq 1500$	5,15 €
$1500 < \text{Q.F.} \leq 2000$	5,70 €
Q.F. $>$ 2000	6,00 €

TARIFS SPECIFIQUES ENFANTS	Tarif
- Enfants des Communes extérieures au Havre, hors dispositifs spécifiques UP2EA et ULIS - Repas exceptionnels	6,20 €
Enfants scolarisés en établissements spécialisés pouvant fréquenter la restauration scolaire dans le cadre d'un projet d'inclusion scolaire	5,15 €
Enfants confiés à des organismes de tutelle ou à des familles d'accueil agréées par l'Aide Sociale à l'Enfance ou suite à un jugement aux fins d'assistance éducative	2,10 €
- Enfants nécessitant un Projet d'Accueil Individualisé et obligeant les parents à fournir un panier repas	2,10 € ou tarif dégressif si le Q.F donne un tarif plus favorable